

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

Cellule pour l'Emploi et le Développement Economique de Gembloux - CEDEG

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Albert

Numéro :

1

Boîte :

Code postal :

5 0 3 0

Localité :

GEMBLOUX

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Assistant(e) Administratif(ve)	Réservé
2	Formation vente	Favorable
3	Orientation – Mode d'Emploi	Favorable
4	Développeur(euse) Informatique	Réservé
5	Technicien(ne) réseaux	Favorable
6	Créateur(trice) 3D	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

	Favorable
--	-----------

X	Réservé
---	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Les opportunités d'emplois relatives aux services administratifs sont nombreuses dans le Bassin namurois. En 2021, le Forem a géré 397 offres d'agent administratif d'entreprise, 221 offres d'agent administratif des services publics, 133 offres de secrétaire bureautique polyvalent, 96 offres d'agent d'accueil, 40 offres de technicien des services administratifs, 26 offres de technicien administratif des services au public, ...

D'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle organisent des formations dans ce secteur d'activité mais celles-ci sont relativement bien réparties sur l'ensemble du Bassin de Namur et aucune autre offre n'est proposée à Gembloux.

Ont notamment été identifiées les formations suivantes :

- au sein des CISP : formation bureautique au Nouveau Saint-Servais (Namur), formation d'employé administratif et d'accueil à A L'Ovradge (Ciney), formation d'assistant administratif au GABS (Sambreville), formation d'employé polyvalent au sein de DEPROMESEM (Florennes), formation d'employé administratif au CET (Namur) et formation Accueil et Techniques Administratives au sein de Solidarité Emploi Logement (Ciney).

- le Forem Formation organise également des formations de collaborateur administratif/secrétaire et d'employé à l'accueil à Floreffe.

- l'IFAPME propose quant à lui des formations d'employé administratif à Namur et Dinant.

- au niveau de l'Enseignement de l'enseignement de Promotion sociale, des formations de secrétaire médical sont proposées à Tamines et Namur, une formation d'employé de services à Namur et une formation d'agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire à Namur.

Enfin, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Espace Formation Emploi propose des formations aux métiers d'employé du tertiaire (assistant administratif, employé de bureau administratif, employé de bureau communal, ...) à Namur, mais pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

Malgré cela et le fait que la filière Assistant administratif attire de nombreux candidats, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur émettent un avis réservé concernant la demande d'augmentation du nombre d'heures agréées de la CEDEG car ils n'estiment pas judicieux d'augmenter le nombre de personnes formées dans le métier d'Assistant administratif. En effet, si le nombre d'offres d'emploi pour le métier d'Agent administratif reste élevé sur le territoire du Bassin de Namur, la réserve de main d'œuvre pour celui-ci est également très abondante (environ 23.000 DEI pour la Wallonie). Pour se démarquer sur le marché de l'emploi où la tendance à une demande de personnel avec des compétences linguistiques et une grande polyvalence se renforce, les candidats doivent disposer de qualifications complémentaires.

Recommandation :

Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent donc de **ne pas augmenter le nombre de personnes formées dans cette filière** et recommandent également au CISP de **développer des passerelles** en aval de la formation avec des opérateurs de formation qualifiante, ainsi que de **donner la possibilité pour ceux qui le souhaitent de se préparer à l'épreuve de validation des compétences** afin d'accroître les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

Dans le domaine de la vente, seul le métier de délégué commercial est repris dans la liste des fonctions critiques/métiers en pénurie 2021 et celui-ci demande généralement un niveau de diplôme plus élevés, de même que des compétences techniques en lien avec les produits vendus.

Le Bassin namurois propose cependant de nombreuses offres d'emplois en lien avec la vente. Ainsi, ont transité par le Forem en 2021 : 358 offres d'emploi pour le métier de vendeur en produits frais, 176 offres pour celui de vendeur en alimentation générale, 126 d'employé de libre-service, 116 d'hôte de caisse de libre-service, 96 de vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie, ...), 87 de vendeur en articles de luxe (non alimentaire), 63 d'employé station-service, 51 de caissier, 47 de vendeur en équipement du foyer, 37 de responsable de rayon, ...

Pour ce qui concerne l'offre de formation, aucun autre Centre d'insertion socioprofessionnelle n'organise de formation en vente dans le Bassin namurois.

L'IFAPME organise différentes formations en alternance dans le secteur à Namur et à Dinant (commerçant-détaillant, conseiller commercial en automobile, entrepreneur e-commerce, gestionnaires d'un point de vente, ...) mais rien à Gembloux.

La Mirena organise des formations en alternance de vendeur-réassortisseur mais à Namur.

Dans l'Enseignement de Promotion sociale, les formations proposées à Namur et Andenne s'adressent à des publics ayant des niveaux de qualification plus élevés : bachelier en commerce extérieur, bachelier en e-business et technicien commercial.

Le Forem organise quant à lui des formations de vendeur en magasin à Sambreville et Floreffe.

La CEDEG est donc le seul opérateur à proposer une offre dans le secteur à Gembloux.

Recommandations :

Le secteur attire de très nombreux candidats, ce qui engendre une grande concurrence. Il connaît une évolution technologique importante. Pour faciliter les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi à l'issue de la filière, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent à l'opérateur de **veiller à développer des liens avec de nombreuses entreprises (et notamment des entreprises privées), à intégrer dans la formation un travail sur la mobilité des stagiaires et à renforcer l'acquisition de compétences numériques, notamment en lien avec la vente en ligne.**

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinfe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur soulignait une nouvelle fois les **besoins importants en termes d'offres d'orientation et découverte métiers** sur le Bassin de Namur.

Voici ces principaux constats en la matière :

« *Beaucoup de métiers et notamment de métiers pour lesquels **il existe de réelles perspectives d'emploi** restent encore inconnus, mal connus et/ou font l'objet de préjugés, souffrent d'un **déficit en termes d'image**. **Les jeunes et les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent dès lors pas aux options et formations qui mènent à ceux-ci et certaines d'entre elles ferment ou ne peuvent ouvrir. Cette méconnaissance des métiers est également source d'abandons en cours de formation.***

*Il est donc **indispensable de mettre en place et de développer plus d'actions de découverte, de promotion et de valorisation des métiers** : à destination des jeunes et des personnes sans emploi, mais également à destination des parents, des acteurs de l'orientation, des accompagnateurs, enseignants, chefs d'ateliers, ... (exemples : stages d'observation, journées découverte métiers, de séances d'acculturation en entreprises ou en centres de compétences , organisation de modules courts d'essais métiers,...).* »

Récemment, plusieurs acteurs namurois de l'Emploi et la Formation ont témoigné de besoins croissants en termes d'actions d'orientation pour leur public. Ils décrivent un public de plus en plus précarisé et de plus en plus « perdu » quant à son projet professionnel. Ils s'accordent aussi sur le constat de la nécessité d'un travail plus long et plus en profondeur avec le public afin de parvenir à faire émerger des projets réalistes et concrets.

En ce qui concerne l'offre disponible sur le territoire, l'asbl CEDEG est la seule à proposer une offre de formation structurelle en orientation sur la commune de Gembloux.

L'appel à projets « Appui aux parcours vers l'Emploi » permet d'envisager 3 autres offres potentielles en orientation sur la commune mais celles-ci ne sont à ce jour ni assurées ni programmées dans un agenda défini. En outre, les offres émergeant de cet appel à projets sont de plus courte durée et ne proposent dès lors pas le même service en ce qui concerne l'intensité et la continuité de l'accompagnement des publics. En conséquence, ne répondant pas aux mêmes besoins, ils ne s'adressent pas non plus au même type de public. Ces offres sont donc complémentaires à l'offre structurelle.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input type="checkbox"/>	Favorable
--------------------------	------------------

<input checked="" type="checkbox"/>	Réservé
-------------------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

La numérisation progresse sans cesse. Elle impacte fortement l'ensemble de la société et du marché de l'emploi. Tous les secteurs d'activités sont concernés et les besoins de personnes formées dans les métiers du numérique sont en croissance. Le secteur des services TIC représente plus de 13.000 emplois salariés répartis dans 1.250 établissements en Wallonie, auxquels s'ajoutent 500 indépendants.

Le métier de développeur informatique est repris dans les fonctions critiques et métiers en pénurie 2021. Il compte le plus grand nombre d'opportunités d'emploi parmi les métiers du domaine diffusés par le Forem et les candidats manquent. Sur le territoire du Bassin de Namur, le Forem a diffusé 136 offres d'emploi en 2021 rien que pour le métier d'informaticien d'étude (analyse et développement).

Il n'existe pas d'autre offre de formation au métier de développeur informatique à Gembloux et il est important de proposer des filières permettant à des publics peu qualifiés de se former dans les métiers du numérique.

Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur émettent toutefois un avis réservé concernant cette filière pour les raisons suivantes :

- Les besoins en compétence sur le marché de l'emploi pour des développeurs informatiques sont en constante évolution et les exigences des employeurs pour les métiers de l'informatique sont souvent élevées : niveaux de qualification correspondant à ceux de l'enseignement supérieur, expérience préalable, connaissances linguistiques prioritairement en anglais ;
- Les nombres d'heures de formation théorique et pratique limités, le contenu du programme de formation au sein duquel aucune spécification n'est par exemple donnée concernant la plateforme de travail – ex. Java - auxquels les stagiaires sont formés et le fait qu'aucun prérequis dans le domaine informatique ou numérique ne soit demandé à l'entrée en formation (aucun public cible spécifique n'est mentionné dans le dossier pour la filière) correspondent plus à une filière de préqualification qu'à une formation qualifiante. L'intitulé du module pourrait dès lors apparaître comme « trompeur » en comparaison avec d'autres formations qualifiantes au métier de développeur informatique ;
- Aucun partenariat et aucune passerelle ne sont prévues avec d'autres opérateurs de formation en aval de la filière (exemples : Enseignement de Promotion sociale, Interface3Namur, Technobel, ...) afin de permettre aux stagiaires qui le souhaiteraient d'acquérir des qualifications complémentaires et souvent nécessaires sur le marché de l'emploi.

L'IBEFE demande donc à l'opérateur de modifier l'intitulé de sa filière pour mieux correspondre au contenu et à la finalité de celle-ci (voir ci-dessus) et de développer des passerelles avec des formations qualifiantes en aval du module pour permettre aux stagiaires qui le souhaiteraient d'acquérir des qualifications complémentaires et d'augmenter ainsi leurs chances d'insertion sur le marché de l'emploi.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

La numérisation progresse sans cesse. Elle impacte fortement l'ensemble de la société et du marché de l'emploi. Tous les secteurs d'activités sont concernés et les besoins de personnes formées dans les métiers du numérique sont en croissance. Le secteur des services TIC représente plus de 13.000 emplois salariés répartis dans 1.250 établissements en Wallonie, auxquels s'ajoutent 500 indépendants.

Les opportunités d'emplois relatives aux profils-métiers en lien avec l'informatique témoignent toutefois d'un besoin de compétences assez élevées sur le marché de l'emploi et les profils recherchés et en pénurie touchent plus les profils relatifs à la programmation, au développement et au Web tels que l'analyste informatique, le développeur informatique, l'administrateur système ou encore le développeur web. Le profil-métier qui pourrait se rapprocher de la formation ci-proposée est le technicien de maintenance en informatique pour lequel on note 15 offres d'emploi en 2021 sur le territoire du Bassin de Namur.

Pour ce qui concerne l'offre de formation, il n'existe toutefois pas d'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle qui organisent une telle formation dans le Bassin de Namur et Il est important de proposer des filières permettant à des publics peu qualifiés de se former dans les métiers du numérique.

Les autres opérateurs de la formation professionnelle qui proposent une formation dans le domaine sur le territoire, ne sont pas situés à Gembloux. Exemples : au niveau de l'Enseignement de l'enseignement de Promotion sociale : formation en maintenance hardware à l'Ecole Industrielle et Commerciale (EIC) d'Auvélais et à l'IFAPME : l'Administrateur réseaux et systèmes à Dinant, Assistant de maintenance informatique à Namur. Il est également à souligner que l'asbl Interface3. Namur (Namur) et le centre de compétences Technobel (Ciney), dédiés tous deux aux métiers des TIC ne proposent pas non plus de formations similaires à Gembloux.

Recommandations :

Le promoteur ne mentionne dans son dossier aucun partenariat en aval de la filière. Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent à celui-ci de **développer des passerelles avec des formations qualifiantes** en aval du module pour les stagiaires qui souhaiteraient continuer à se former dans le domaine.

Ils demandent également à l'opérateur de **modifier l'intitulé de sa filière** afin de mieux correspondre au contenu de celle-ci et d'en permettre une meilleure lisibilité. Suggestion de nouvel intitulé : Assistant informatique.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

La numérisation progresse sans cesse. Elle impacte fortement l'ensemble de la société et du marché de l'emploi. Tous les secteurs d'activités sont concernés et les besoins de personnes formées dans les métiers du numérique sont en croissance. Le secteur des services TIC représente plus de 13.000 emplois salariés répartis dans 1.250 établissements en Wallonie, auxquels s'ajoutent 500 indépendants.

Il n'existe pas d'autre offre de formation dans le domaine du numérique et plus particulièrement de la création 3D à Gembloux et il n'existe par ailleurs aucune autre offre de formation dans le domaine numérique en CISP sur le territoire du Bassin de Namur. Il est important de proposer des filières permettant à des publics peu qualifiés de se former dans les métiers du numérique.

Le promoteur ne mentionne dans son dossier aucun partenariat en aval de la filière, avec d'autres organismes de formation qualifiante dans le domaine informatique.

Recommandations :

Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent à l'opérateur de **développer des passerelles** avec des formations qualifiantes en aval du module pour les stagiaires qui souhaiteraient continuer à se former dans le domaine.

Ils demandent également à l'opérateur de **modifier l'intitulé de sa filière afin de mieux préciser le contenu de celle-ci et d'en permettre une meilleure lisibilité**. L'intitulé actuel est en effet susceptible de faire penser que la formation permet l'acquisition de compétences en lien avec la création de jeux vidéo, ce qui n'est pas le cas. Suggestion de nouvel intitulé : créateur d'objets 3D.

Enfin, demande est également fait à l'opérateur de **clarifier les prérequis demandés à l'entrée de la filière**, étant donné le nombre d'heures restreint de formation.